



Menu de la Table des Hautes Ardennes

Consultez le menu à emporter de la Table des Hautes Ardennes en suivant le lien : <https://www.leshautesardennes.be/tha/menu/menu-du-8-au-12-fevrier/>

► *Réservations : 080 28 11 63 ou par mail: latable@leshautesardennes.be*

Arnaques téléphoniques : soyez vigilants !

Ces dernières semaines, de nombreuses **arnaques téléphoniques** nous été signalées, notamment dans les communes de Vielsalm et Gouvy. Il s'agissait dans ce cas de personnes se faisant passer pour l'**Office des pensions et annonçant une prime Covid**.

Même si les modes opératoires ne cessent de changer et d'évoluer, le but ultime est toujours d'obtenir vos coordonnées personnelles et bancaires pour, in fine, vous extorquer de l'argent.

En aucun cas vous ne devez communiquer ces informations. Les organismes sérieux et officiels ne vous demanderont jamais de fonctionner de la sorte.

En cas d'appels, de mails, de sms de ce type, vous devez donc immédiatement être alertés et couper court à l'échange.

Soyez particulièrement attentifs à vos aînés qui représentent des cibles de choix pour ces personnes malintentionnées. N'hésitez pas à leur rappeler les règles de prudence.

Vous trouverez sur le [site du SPF Economie](#) de nombreux conseils concernant les arnaques téléphoniques, à la consommation... Cela vaut la peine d'en prendre connaissance pour ensuite sensibiliser les plus vulnérables d'entre nous.

Enfin, un [point de contact unique](#) est également disponible afin de signaler toute arnaque dont vous pensez avoir été victime.



La zone de police Famenne-Ardenne reste également à votre disposition en cas de problème.

- *Pour tout dépôt de plainte, contactez le poste de police de Vielsalm, les jours ouvrables, entre 8h et 17h au 080/ 310 160.*
- *L'accueil zonal de Marche-en-Famenne est également accessible 7j/7, 24h/24 au 084/310 311.*
- *En cas d'urgence ou d'agissement suspect, composez toujours le 101.*

Saveurs d'Ardenne, le Marché de notre terroir

- > Quand ? Tous les mardis, de 16h à 19h.
- > Où ? Place de Bruyères-en-Vosges près de la gare de Vielsalm.

Distribution des sacs pour l'ensemble des villages :

Date : samedi 6/02 de 8h30 à 12h

Lieu : Maison Lambert (Maison de l'Emploi), rue de l'Hôtel de Ville 20 - 6690 Vielsalm

- > Une seule personne par ménage. Le port du masque et la distanciation sociale sont à respecter.
- > Veuillez vous munir de la carte d'identité du chef de votre ménage.
- > Nous vous invitons à vous organiser entre proches (voisins, famille,...) pour reprendre les sacs de manière groupée afin de limiter autant que possible vos déplacements. Dans ce cas, vous devez absolument être muni-e d'une procuration signée par la personne qui ne se déplace pas.

Le document à remplir est téléchargeable sur le site :

www.vielsalm.be/actualites/distributions-des-sacs/ou sur demande à Monsieur Jean-Paul Nizette (jp.nizette@vielsalm.be ou 080/29.28.27).

ET N'OUBLIEZ PAS...

- > Par ailleurs, nous vous invitons à rentrer votre carte de fréquentation au Recyparc (parc à conteneurs) dûment complétée (Nom, prénom, adresse et numéro national qui se trouve au verso de votre carte d'identité) lors du retrait des sacs, ou pour le 31 JANVIER 2021 au plus tard (rappel : 6 fréquentations réparties sur 4 mois distincts pour l'année 2020).
- > Pour celles et ceux qui en bénéficient, merci également de remettre votre attestation BIM soit lors du retrait des sacs, soit avant le 31 janvier 2021.

Nouvelle consigne de tri

à partir du 1er janvier 2021, les langes d'enfant devront être déposés dans les sacs gris (fraction résiduelle) et non plus dans les sacs bio (fraction organique) comme précédemment.

CONTACTS

- > Florie Haid (florie.haid@vielsalm.be – 080/29.28.13)
- > Jean-Paul Nizette (jp.nizette@vielsalm.be – 080/29.28.27)



Bar à soupe

Le CPAS, avec la collaboration du PCS de Vielsalm lance son bar à soupe.

> Quand ? Tous les mercredis jusqu'au mois de mars, de 11h00 à 13h00.

> Où ? Dans le chalet situé à côté de la Maison de l'Emploi (rue de l'Hôtel de Ville 20 à Vielsalm).

Venez emporter gratuitement votre bol de soupe (une soupe par personne) ! Une soupe différente chaque semaine, préparée par la brasserie Ô's Arcades.

Bienvenue à tous !

